

Professions paramédicales et sociales : une croissance en prise avec les besoins de la population

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

127 000 personnes exerçaient une profession paramédicale ou un métier de l'action sociale, culturelle et sportive dans la région en 1999. Depuis 1982, ces effectifs progressent fortement du fait d'une demande sociale soutenue. Les professionnels du secteur paramédical exercent plus souvent à titre libéral ou dans la fonction publique. Ceux de l'action sociale, culturelle et sportive sont plus jeunes et davantage confrontés au chômage et à la précarité de l'emploi.

La région se caractérise par une sur-représentation des professions paramédicales et sociales, à l'exception notable des aides-soignants.

Les professions paramédicales (aides-soignants, infirmiers - sages-femmes et autres professions paramédicales) et les professions de l'action sociale, culturelle et sportive (éducateurs spécialisés, animateurs) représentaient en Provence-Alpes-Côte d'Azur, en 1999, près de 127 000 personnes, soit 8 % de l'emploi régional (pour 6,9 % en France).

Ces professions, que l'on désignera par la suite sous le nom de "professions paramédicales et sociales" (cf. encadré), recouvrent une trentaine de métiers très divers, tant du point de vue de leur conte-

nu que des niveaux de formation requis ou des pratiques professionnelles. Au-delà de leur diversité, ces métiers répondent à une demande sociale forte et sont de ce fait pour la plupart en expansion.



Des métiers en très forte progression

54 000 emplois ont été créés dans ces métiers entre 1982 et 1999, soit une hausse de 75 %. Dans le même temps, l'emploi régional n'augmentait que de 13 %. Leur part dans l'emploi régional est ainsi passée de 5,2 % à 8,0 %.

Les aides-soignants et les professions de l'action sociale, culturelle et sportive se situent parmi les professions dont les effectifs ont le plus progressé dans la région entre 1990 et 1999 (cinquième et huitième rang sur 84 familles professionnelles). Provence-Alpes-Côte d'Azur occupe les deuxième et troisième rangs parmi les 22 régions pour le taux d'évolution de l'effectif de ces deux professions. Les autres catégories - professions paramédicales et infirmiers, sages-femmes - ont pour leur part connu une croissance conforme au niveau national.

Ces professions sont organisées en douze sous-familles professionnelles. Pour dix d'entre elles, les effectifs ont augmenté de plus de 25 % entre 1990 et 1999. Le nombre de psychologues et de psychothérapeutes, d'animateurs socioculturels ou sportifs, d'éducateurs spécialisés et de surveillants d'établissements scolaires ont même augmenté de plus de 50 % en neuf ans.



PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR

Observatoire Régional des Métiers



INSEE
INSTITUT NATIONAL
DE LA STATISTIQUE
ET DES ÉTUDES
ÉCONOMIQUES

127 000 emplois dans les professions paramédicales et sociales

Effectifs des familles professionnelles

	PACA		France
	Emplois 1999	Evolution 90-99 en %	Evolution 90-99 en %
Aides-soignants	27 419	42,8	32,1
Infirmiers, sages-femmes	36 308	17,0	19,1
Professions paramédicales	25 607	29,6	30,1
Professions de l'action sociale, culturelle et sportive	37 426	56,8	48,0
Ensemble des 4 familles	126 760	35,1	32,1
Ensemble des emplois	1 587 350	4,1	3,5

Source : Insee, Recensements de la population 1990,1999

Une très forte croissance de l'emploi dans la quasi-totalité des métiers

Familles et sous-familles professionnelles	Emplois en 1999	Evolution 90-99 (%)
Aides-soignants	27 419	42,8
Infirmiers, sages-femmes	36 308	17,0
infirmiers	35 348	16,7
sages-femmes	960	29,0
Professions paramédicales	25 607	29,6
techniciens médicaux et préparateurs	10 685	28,3
spécialistes de l'appareillage médical	3 522	32,0
autres professionnels paramédicaux*	9 349	26,3
psychologues, psychothérapeutes	2 051	51,3
Professions de l'action sociale, culturelle et sportive	37 426	56,8
exploitants d'équipements sportifs et culturels	1 115	- 28,5
professionnels de l'orientation et de l'action sociale	5 616	34,4
animateurs socio-culturels	7 768	98,6
animateurs sportifs	7 079	55,1
éducateurs spécialisés	9 758	57,8
surveillants d'établissements scolaires	6 090	75,8

*Principalement des professions de rééducation : masseur-kinésithérapeute, ergothérapeute, psychomotricien, orthophoniste, orthoptiste, pédicure-podologue.

Source : Insee, Recensements de la population 1990,1999

Les fichiers du ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports recensent en Provence-Alpes-Côte d'Azur 47 800 infirmiers au 1^{er} janvier 2007 et 11 100 rééducateurs. L'ORM, dans le cadre de travaux récents, estime à 38 400 le nombre d'aides-soignants et auxiliaires

Des travaux en lien avec de nouvelles prérogatives régionales

La loi du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales a confié aux régions de nouvelles compétences dans le domaine des formations du secteur social et du secteur sanitaire. Dans ce cadre, la région élabore les schémas régionaux des formations sanitaires et sociales en s'appuyant notamment sur les travaux réalisés par l'Insee et l'ORM.

Ce "SUD INSEE l'essentiel" sur les professions paramédicales et de l'action sociale réalisé, à la demande du Conseil régional, par l'Insee avec la collaboration de l'ORM, utilise une nomenclature spécifique des métiers fondée sur le concept de familles professionnelles. Pour en connaître les caractéristiques, on pourra se reporter au rapport d'études publié par l'Insee en février 2007 "Professions paramédicales et de l'action sociale : situation et tendances de l'emploi" (pages 4 et 5) disponible sur le site de l'Insee : www.insee.fr/paca (rubrique "publications").

Pour plus d'informations sur le sujet, il est également possible de consulter le site de l'ORM : www.orm-paca.org.

de puériculture à cette même date. Il semble donc, au vu de ces données moins exhaustives que le recensement, que ces professions aient continué de croître fortement depuis 1999.

Cette croissance répond à une demande sociale en expansion, induite par plusieurs facteurs. Le vieillissement de la population génère une augmentation des prestations de soins. L'activité professionnelle des femmes engendre des besoins autour de l'accueil des jeunes enfants. Les difficultés sociales prononcées et de mieux en mieux connues suscitent une mobilisation accrue des professionnels du social. Enfin, la

transformation des modes de vie et des attentes des familles se traduisent par une demande plus forte d'activités sportives et culturelles.

Des professionnels plus âgés dans les métiers du soin

La moitié des emplois d'aides-soignants et des personnels paramédicaux étaient occupés, en 1999, par des personnes de plus de 40 ans, cet âge médian s'élevant même à 42 ans pour les infirmiers et les sages-femmes. Ces âges médians sont proches de ceux mesurés pour l'ensemble des emplois de la région.

Ces familles professionnelles ont vieilli plus rapidement depuis 1982, en particulier pour les infirmiers et les professions paramédicales. Ainsi, l'âge médian a augmenté respectivement de huit et sept ans contre quatre pour l'emploi régional. Ce vieillissement, perceptible également au niveau national, s'explique en partie par les vagues de recrutement importantes qu'ont connues ces professions dans les années 70-80 : la tranche d'âge la plus fréquente qui était celle des "25-29 ans" en 1982, se situe en 1999 autour de "40-44 ans". Ce vieillissement structurel est par ailleurs accentué par des entrées en formation - et donc des débuts de carrière - souvent tardifs. Par exemple, des personnes en situation de reprise d'activité peuvent rapidement accéder à un premier niveau de qualification dans le secteur grâce aux formations d'aide-soignant, d'auxiliaire de puériculture ou d'aide médico-psychologique. Enfin, l'exercice libéral, fréquent en région, amplifie ce vieillissement, compte tenu des cessations d'activités plus tardives.

En revanche, les professionnels de l'action sociale, culturelle et sportive sont plus jeunes avec un âge médian de 36

Un vieillissement accéléré des professions de santé

Evolution de l'âge médian

	PACA			France	
	1982	1999	Evolution 1982-1999	1982	1999
Aides-soignants	35	40	5	32	39
Infirmiers, sages-femmes	34	42	8	32	40
Professions paramédicales	33	40	7	32	40
Professions de l'action sociale, culturelle et sportive	33	36	3	32	34
Ensemble des emplois	37	41	4	37	41

Source : Insee, Recensements de la population 1982, 1999

ans. De surcroît, ce groupe professionnel est celui qui a le moins vieilli entre 1982 et 1999, l'âge médian n'ayant augmenté que de trois ans. Cette évolution s'explique par le caractère récent du développement des emplois des éducateurs et animateurs, occupés plus fréquemment par des jeunes.

Les femmes représentent les trois quarts des effectifs des professions paramédicales et sociales alors qu'elles sont moins de la moitié dans l'emploi régional. Les aides-soignants, les infirmiers et les sages-femmes sont des métiers presque exclusivement féminins, les professions paramédicales et celles de l'action sociale, culturelle et sportive le sont à plus de 60 %.

Des emplois plus précaires dans les métiers de l'animation

Le salariat est prépondérant dans ces professions (85 %). C'est le statut exclusif des aides-soignants et il représente plus de 92 % pour les professions de l'action sociale, culturelle et sportive. Par contre, l'exercice libéral est plus répandu chez les infirmiers et sages-femmes (19 %) et surtout chez les professionnels paramédicaux (34 %). Ce mode d'exercice est plus fréquent (de 6 à 8 points) dans la région qu'au niveau national.

91 % des salariés des professions paramédicales occupent un emploi stable (fonction publique ou CDI). Dans la région, la part des titulaires de la fonction publique chez les aides-soignants, les infirmiers et les sages-femmes est inférieure au niveau national, du fait de l'importance relative de l'équipement hospitalier privé. Elle a, de plus, fortement diminué depuis vingt ans.

Plus du tiers des emplois occupés par les professionnels de l'action sociale, culturelle et sportive sont des emplois à durée limitée (CDD mais aussi emplois aidés), en Provence-Alpes-Côte d'Azur comme en France. Cette famille professionnelle est plus concernée par le caractère saisonnier de certaines activités, notamment dans le secteur de l'animation.

Plus des deux tiers des emplois sont salariés et stables

	Exercice libéral ou indépendant	Emplois salariés			Total
		Fonction publique ou CDI	Autres contrats	Total salariés	
Ensemble des professions de santé	17,6	73,0	9,4	82,4	100,0
Aides-soignants	0,0	85,4	14,6	100,0	100,0
Infirmiers, sages-femmes	19,4	74,2	6,4	80,6	100,0
Professions paramédicales	33,8	58,1	8,1	66,2	100,0
Professions de l'action sociale, culturelle et sportive	7,5	57,9	34,6	92,5	100,0
Ensemble des 4 familles	14,6	68,5	16,9	85,4	100,0

Source : Insee, Recensement de la population 1999

Peu de chômage sauf dans les professions de l'action sociale, culturelle et sportive

Les aides-soignants, les infirmiers et les sages-femmes n'étaient pas touchés par le chômage en 1999. Même si les demandes d'emploi dans ces métiers ont augmenté depuis, leur nombre reste faible et le marché du travail bien orienté.

Les professions paramédicales étaient, quant à elle, deux fois moins touchées par le chômage en 1999 (8 %) que l'ensemble des professions (17 %). Le nombre de demandeurs d'emploi a de plus légèrement diminué depuis.

En revanche, les professions de l'action sociale, culturelle et sportive étaient davantage affectées par le chômage tant au niveau régional (19 %) que national (17 %). Le nombre de demandes d'emploi n'a pas diminué depuis 1999. Ces données sont à mettre en relation avec le type d'emplois occupés, notamment dans les métiers de l'animation, qui relèvent souvent du secteur associatif for-

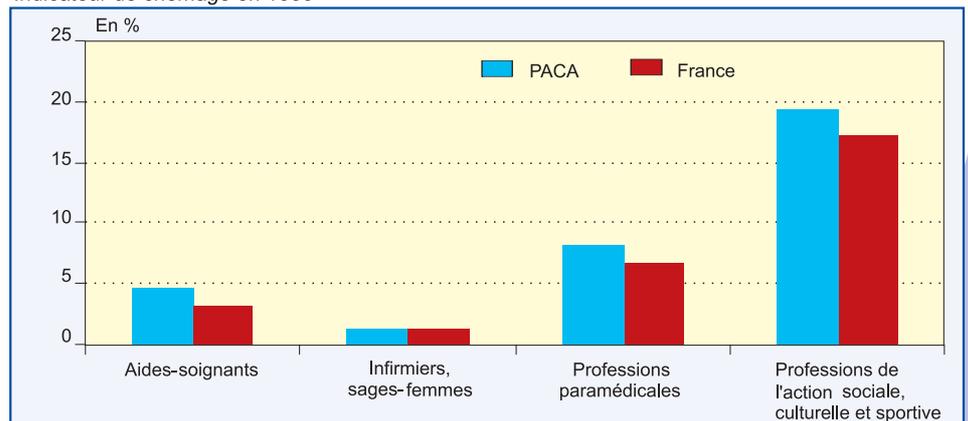
tement dépendant des aides publiques. Ces emplois s'avèrent complexes à pérenniser. Ils sont très souvent pourvus sous la forme de contrats précaires et occupés par des jeunes qui trouvent ensuite un emploi stable dans d'autres familles professionnelles.

Des professions très présentes en région, à l'exception des aides-soignants

La région se caractérise par une surreprésentation des professions paramédicales et sociales, à l'exception notable des aides-soignants. Le poids de ces professions dans l'emploi total a toujours été, depuis 1982, supérieur à celui constaté au niveau national. Les densités régionales, c'est-à-dire le nombre de professionnels pour 1 000 habitants, étaient également, en 1999, supérieures aux moyennes nationales. Provence-Alpes-Côte d'Azur se classe d'ailleurs en tête des 22 régions pour les professions paramédicales, en troisième position pour les infirmiers et les sages-femmes et au sixième rang pour les professions de l'action sociale, culturelle et

Des professions de santé épargnées par le chômage

Indicateur de chômage en 1999



Source : Insee, Recensement de la population 1999

28 professionnels pour 1 000 habitants en Provence-Alpes-Côte d'Azur

	Part dans l'emploi total (%)		Effectif pour 1 000 habitants	
	PACA	France	PACA	France
Aides-soignants	1,7	1,7	6,1	6,6
Infirmiers, sages-femmes	2,3	1,9	8,1	7,3
Professions paramédicales	1,6	1,2	5,7	4,6
Professions de l'action sociale, culturelle et sportive	2,4	2,1	8,3	8,1
Ensemble des 4 familles	8,0	6,9	28,2	26,6

Source : Insee, Recensement de la population 1999

sportive. Cette surreprésentation s'explique en partie par la part des personnes âgées dans la région dont on peut considérer qu'elles requièrent davantage de soins. La comparaison avec les autres régions montre cependant que la densité élevée en Provence-Alpes-Côte d'Azur n'est pas entièrement explicable par l'âge de sa population.

En revanche, la région n'arrive qu'en 17^e position pour la densité d'aides-soignants, malgré une augmentation sensible des effectifs depuis 1982 (deuxième plus forte progression de toutes les régions).

Au niveau national, le rapport entre le nombre d'aides-soignants et celui d'infirmiers - sages-femmes est de 0,9 ; il est de 0,75 pour la région. L'importance du mode d'exercice libéral des infirmiers en Provence-Alpes-Côte d'Azur (19 % contre 11 % en moyenne nationale) est à relier avec le nombre relativement faible d'aides-soignants, certains actes effectués ailleurs par des aides-soignants pouvant être réalisés dans la ré-

gion par des infirmiers. En effet, le sous-équipement de la région en structures d'accueil pour personnes âgées induit un maintien à domicile de bon nombre d'entre elles et un recours aux soins infirmiers plus fréquents.

Zones d'emploi : des écarts qui se combent

Les densités professionnelles ne sont pas homogènes sur l'ensemble des zones d'emploi de la région. Pour cinq d'entre elles, la densité de l'ensemble de ces quatre familles professionnelles est supérieure de plus de 20 % à la moyenne régionale : il s'agit des zones de Briançon, Gap, Digne, Marseille-Aubagne et Avignon. La tradition d'établissements climatiques dans les Hautes-Alpes et la concentration d'équipements hospitaliers dans les zones les plus urbaines expliquent cette répartition. A l'inverse, neuf zones d'emploi ont une densité inférieure de plus de 20 % à la moyenne régionale, cette

densité étant également très inférieure à la moyenne française : il s'agit des zones de Châteaurenard, Menton, Etang-de-Berre, Brignoles, Fréjus-Saint-Raphaël, Carpentras, Draguignan, Orange et Fos-sur-Mer. D'une manière générale, les établissements de service à la population (scolaires, hospitaliers...) sont moins implantés dans ces territoires périphériques aux grandes villes.

Les zones d'emploi qui, en 1990, avaient les densités les plus faibles ont connu une augmentation, entre 1990 et 1999, supérieure à celles qui avaient les densités les plus élevées, et ceci pour les quatre familles professionnelles. On constate donc, pour la période 1990-1999, une évolution générale tendant à un rapprochement des densités des zones d'emploi concernant ces quatre familles professionnelles.

Depuis vingt-cinq ans, les professions paramédicales et de l'action sociale, culturelle et sportive ont connu un développement considérable. Les professions de santé sont en situation de plein emploi. Leurs effectifs vieillissant et les besoins de la population étant croissants, tous les moyens de préparation aux métiers mériteront d'être mobilisés (formation initiale, promotion sociale, validation des acquis de l'expérience).

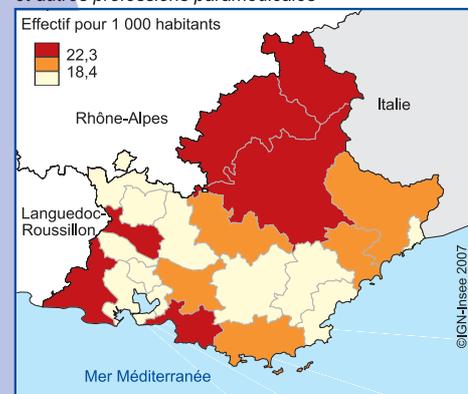
Les professionnels de l'action sociale, culturelle et sportive présentent des situations très diverses. Concernant les emplois dans l'animation, occupés par une population jeune souvent confrontée à un chômage récurrent, la priorité est à la consolidation. De leur côté, les métiers de l'action sociale devront faire face à un renouvellement important de leurs effectifs d'ici une dizaine d'années.

André Melquiond

**en collaboration avec
Adeline Petrovitch (ORM)**

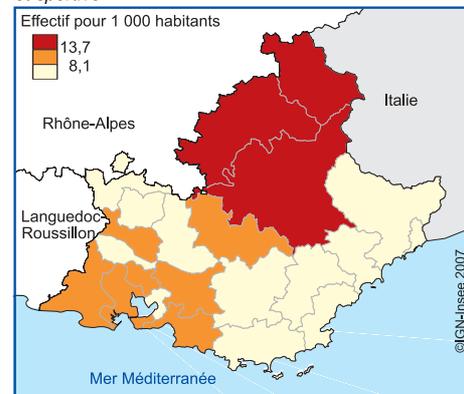
Des densités professionnelles élevées dans les départements alpins

Densité d'aides-soignants, infirmiers, sages-femmes et autres professions paramédicales



Source : Insee, Recensement de la population 1999

Densité de professions de l'action sociale, culturelle et sportive



Source : Insee, Recensement de la population 1999